

## DEC192850INS2I

Décision portant nomination de M. Mohamed-Jalal FADILI en qualité de chargé de mission institut (CMI)

### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) ;

### DECIDE :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Mohamed-Jalal FADILI, professeur des universités à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de CAEN, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 jusqu'au 31 août 2020 pour 50 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la thématique « Image » de l'Institut.

Pour l'exercice de cette mission, M. Mohamed-Jalal FADILI, demeure affecté auprès du Groupe de Recherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen (GREYC) – UMR6072 – Caen.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 novembre 2019

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl

